

# **Championnat Interrégional Club Zone A Nouvelle Aquitaine/Occitanie 28 et 29 mai 2022 secteur Castelsarrasin (82)**



Epreuve devant respecter le  
règlement sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS



ARTISANS AVEYRONNAIS  
CHARCUTERIE & SALAISONS  
DEPUIS 1948

**G. BORIES**  
LA QUALITÉ EN HÉRITAGE

## MOT D'ACCUEIL

Championnat de France des clubs nouvelle formule : cette année beaucoup de changement pour ce championnat.

Tout d'abord la finale ne se déroulera plus à 60 clubs mais à 30, le but premier étant de trouver plus facilement des parcours.

Deuxième changement, plus de qualificatif régional, mais interrégional : 3 zones comme pour les championnats individuel A, B et C, redivisés ensuite en deux sous zones. En ce qui nous concerne nous faisons partie de la zone A, sous zone Nouvelle Aquitaine / Occitanie.

L'an passé 10 clubs maintenus, et le club organisateur de la finale qualifiée d'office, il y aura donc 19 montants des éliminatoires interrégional, dispatchés entre les 3 zones au prorata du nombre de participants dans chaque éliminatoire.

Chaque éliminatoire est indépendant avec un système de dotation propre à chacun, il sera d'ailleurs demandé pour effectuer celle-ci la somme de 25€ par équipe participante à un éliminatoire. Une équipe ensuite qualifiée pour la finale devra s'acquitter d'une inscription de 100€, pour pouvoir participer à cette dernière.

Concernant notre éliminatoire, à ce jour 16 équipes inscrites (7 côtés Occitanie et 9 Nouvelle Aquitaine), nous pêcherons des parcours proche de Castelsarrasin, à savoir 3 plans d'eau et deux secteurs du canal.

J'espère que vous passerez un agréable séjour chez nous et que vous prendrez du plaisir à pêcher, et surtout que vos bourriches seront bien remplies avec les nombreux poissons présents sur nos magnifiques parcours.

Je tiens à remercier tous nos partenaires qui nous permettent de réaliser ce championnat dans de bonnes conditions, Huguenot Stéphane pour le prêt du plan d'eau, l'AAPPMA de Beaumont de Lomagne, l'AAPPMA de Castelsarrasin ainsi que la mairie, les clubs de Castelsarrasin et Nègrepelisse, les établissements Bories et plus largement tous les bénévoles et ceux qui ont donné un coup de main de près ou de loin.

ALLEYSSON Jérôme

Président Commission FFPSed Occitanie

Président CD 82 FFPS et Commission FFPSed 82

# Infos SITE et SECTEURS

<b>Poissons dominants canal A et B</b>	Gardons, hybrides, plaquettes, ablettes, brèmes.
<b>Poissons dominants lac Malaurens C</b>	Gardons, rotangles, plaquettes, perches, brèmes.
<b>Poissons dominants lac St Porquier D</b>	Gardons, plaquettes, chats, carassins, carpes.
<b>Poissons dominants lac Beaumont E</b>	Gardons, chats, plaquettes, brèmes, carpes.

	Accès	Points GPS	Chariot
<b>Secteur A</b>	Canal Castelsarrasin (HLM), quai de la brunette.	44,036622, 1,118692	Non.
<b>Secteur B</b>	Port Castelsarrasin, avenue Jean Moulin, Port Cousteau.	44,040891, 1,111833	Non.
<b>Secteur C</b>	Lac de Malaurens, chemin des Malaurens.	44,034511, 1,162535	Conseiller.
<b>Secteur D</b>	Lac St Porquier, route de la forêt.	44,017673, 1,191021	Non.
<b>Secteur E</b>	Lac de Beaumont Lomagne, avenue du Lac.	43,883751, 0,997573	Non.

<b>Anguille</b>	Interdite
<b>Brochet</b>	60cms
<b>Sandre</b>	50cms
<b>Truite</b>	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
<b>Secteur A</b>	1m80 à 2m50.	Lent.
<b>Secteur B</b>	1m80 à 2m50.	Lent.
<b>Secteur C</b>	2m20 à 2m80.	Nul.
<b>Secteur D</b>	3m à 3m90.	Nul.
<b>Secteur E</b>	3m50 à 3m90.	Nul.

## Secteur A



## Secteur B



## Secteur C



## Secteur D

Plan d'eau privé, pour les entraînements merci de contacter la personne qui gère ce dernier, voir les coordonnées dans le tableau plus bas.



## Secteur E



## LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	<b>13 mètres maximum</b>	Sauf canal secteur A : 11m50
Amorce	<b>17 litres maximum</b>	Tamisés, terres comprises.
Esches totales	<b>2 litres maximum</b>	Esches pour la pointe incluse.
Fouillis	<b>½ litre maximum</b>	Dont ¼ de vers de vase maximum
Vers de terre	<b>½ litre maximum</b>	Entiers

## HORAIRES

	Manche 1	Manche 2
Rendez-vous	8h00	////////
Tirage au sort	8h30	////////
Entrée dans les box	9h00	8h00
Début des contrôles (*)	10h30	9h30
Amorçage	11h20	10h20
Début de la manche	11h30	10h30
5 minutes	15h25	14h25
Fin de la manche	15h30	14h30
Palmarès	////////	16h30

(\*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure,

## Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Manche1	Oui	Salle des fêtes Jean Moulin Castelsarrasin.	44,041200, 1,112097
Manche2	Oui	Sur chaque secteur aux horaires d'entrée dans les box.	Voir point GPS des secteurs.
Palmarès	Oui	Salle des fêtes Jean Moulin Castelsarrasin.	44,041200, 1,112097

## Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	Alleysson Jérôme	06 79 36 24 66	commissionffpsedoccitanie@orange.fr
Co-responsable de l'épreuve	Aubila Joël	06 25 95 70 921	joel.aubila@sfr.fr
Forfait Occitanie	Alleysson Jérôme	06 79 36 24 66	comissionffpsedoccitanie@orange.fr
Forfait Nouvelle-Aquitaine	Auriault Philippe	05 49 45 98 45	philippe.auriault0499@orange.fr
Commande Formule Repas	Aubila Joel	06 25 95 70 92	joel.aubila@sfr.fr
Gestionnaire lac St Porquier	Huguenot Stéphane	06 35 27 30 53	eurl.huguenot@orange.fr
Président AAPPMA Beaumont	Puges Jean Jacques	06 73 31 35 52	jj.puges@orange.fr

**Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 06 mars 2022, chaque club participant à un Elimatoire Interrégional, doit s'acquitter d'une inscription fixée à 25€. La totalité du montant des inscriptions sera reversé sous forme d'une dotation en lot par nos différents partenaires.**

## Règlement particulier

**Mettre ICI ce qui est particulier au site : Permis interfédéral obligatoire, 2 bourriches, remise des poissons à l'eau après la pesée ....**

Attention carte de pêche obligatoire, licence FFPS avec validation par un médecin.

Attention le premier sous-secteur du secteur A, la longueur des cannes sera limitée à 11m50 pour éviter de déboîter sur la chaussée.

Bourriche anglaise 3 mètres minimum obligatoire sur tous les secteurs.

Lac de Saint Porquier : une carpe prise (+10kg), un commissaire viendra la peser et sera relâchée aussitôt, pas de mise en bourriche.

Merci de laisser vos emplacements propres et ramassez vos déchets, des sacs poubelles seront mis à votre disposition sur l'ensemble des secteurs de pêche.

## Buvette, restauration et logements

Adresses utiles :

-Hôtel Absolu, 11 Prom du Chat 82100 Castelsarrasin tel :05 63 95 33 23.

-Hôtel Marceillac, 54 rue de l'égalité 82100 Castelsarrasin tel : 05 63 32 30 10.

-Au café Chaud, place de la liberté, 8 rue Edouard Herriot 82100 Castelsarrasin tel :06 88 94 19 62.

-Yana Restaurant Grill, bât au P Tit Bio Et Pro ZI Artel 82100 Castelsarrasin tel : 05 63 04 92 44.

-Pizza Peperoni, 9 Bis avenue Mar Leclerc 82100 Castelsarrasin tel : 05 63 05 13 01.

-Mc donald's, Barrouet Sud 82100 Castelsarrasin tel :05 63 32 62 34.

-Quercy Pêche Moissac, 4 boulevard Camille Delthil 82200 Moissac tel :05 63 32 64 25.

Tout au long du weekend la commission FFPSed 82 vous proposera des formules repas au prix de 6 euros comprenant deux sandwiches au choix et une boisson, à commander auprès de Joel Aubila, voir coordonnées plus hautes.

Sandwichs : Pâté, jambon beurre ou fromage.

Boissons : coca, ice-tea, eau ou orangina.



Commission  
FFPSed OCCITANIE

COMMISSION FFPSed OCCITANIE

12 Lotissement de Laval  
12380 Saint Sernin sur Rance  
Tel : 06 79 36 24 66